NOTE D'INFORMATION AUX ADHERENTS
Baluchon France : où en est-on ?

15/10/2026

Chers adhérents,

Nous souhaitons vous partager les dernières informations reçues de la part de Baluchon France concernant le relayage de longue durée à domicile (« baluchonnage »). Précisons d'emblée que rien n'est officiel ni acquis à ce stade.

Ce qui se dessine

Les récents échanges avec l'ARS Hauts-de-France laissent entrevoir la publication prochaine d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) sur le relayage de longue durée à domicile. Si celui-ci se confirme, les deux services expérimentateurs, Adar Flandres et Amicial, pourraient candidater, aux côtés d'autres porteurs potentiels.

Un calendrier, à titre indicatif

Sous réserve de confirmation, et pour vous donner un ordre d'idée :

- Publication de l'AMI : début d'année 2027
- Autorisation : d'ici le 2e trimestre 2027
- Déploiement : à l'automne 2027

Ces échéances restent hypothétiques et pourront évoluer.

En attendant

Faute de baluchonnage, le département du Pas-de-Calais teste un format de répit de 8 heures sur la journée.

Nous reviendrons vers vous dès que la situation se précisera.

Bien cordialement,

Justine Lancel
Chargée de mission
ARP-HdF